



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

14 juin 2017

Jeux olympiques 2026

Accompagnement du projet renforcé de la part de l'Etat du Valais

(IVS).- Le Conseil d'Etat valaisan précise son rôle dans l'accompagnement du dossier de candidature de la Suisse aux Jeux olympiques d'hiver 2026. Il a décidé de renforcer le groupe de travail interne à l'administration cantonale chargé du suivi de l'évolution du dossier, de créer un poste de délégué aux JO 2026 et d'initier la mise en place d'un comité politique de soutien à cette candidature, réunissant les représentants en exercice des cantons concernés et de la ville de Sion.

Le Gouvernement a pris la décision d'accompagner les porteurs du projet de candidature de la Suisse aux Jeux olympiques d'hiver 2026 pour tous les domaines qui concernent le canton du Valais. Il s'agit notamment de veiller au respect des obligations institutionnelles et légales ainsi qu'à l'utilisation judicieuse des moyens financiers mis à disposition du projet par le canton.

Le groupe de travail interne à l'administration cantonale constitué en janvier 2016 et composé de représentants des départements et services concernés a été renforcé pour suivre la montée en puissance du dossier de candidature aux Jeux olympiques 2026. Il est chargé d'informer régulièrement la délégation du Conseil d'Etat aux JO 2026, de lui fournir les éléments nécessaires à ses prises de décision, de veiller au respect des conditions posées par le Gouvernement, de planifier la budgétisation des 4 millions de francs promis par le canton pour la phase de candidature internationale ainsi que de préparer la présentation au Grand Conseil d'une participation financière à l'organisation des Jeux olympiques.

Afin de présider et de renforcer ce groupe de travail dont l'investissement sera particulièrement soutenu, le Conseil d'Etat a décidé de créer un poste de délégué aux Jeux olympiques 2026, directement subordonné au chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport. La mise au concours sera publiée prochainement.

Le Conseil d'Etat a également décidé d'initier la mise en place d'un comité politique de soutien aux JO 2026 réunissant les représentants en exercice des collectivités publiques concernées par le dossier.

Personne de contact

Frédéric Favre, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, 027 606 50 05

